BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

ACS'AGRI • projet ouverture 2025

Niveau 5 - Fiche RNCP n°39836

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le BTS ACS'AGRI *analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole* forme des techniciens au pilotage stratégique des entreprises agricoles et à l'accompagnement au changement en s'appuyant sur des outils d'analyse technico-économique, de comptabilité, de gestion, sur des techniques agricoles et des innovations.

Ses objectifs principaux :

- Accompagner les transitions écologiques dans les territoires métropolitains
- Développer une méthodologie du diagnostic de l'exploitation
- Acquérir des capacités d'expression, de communication et d'animation
- Acquérir des capacités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance
- Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Manager l'activité de l'entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique dans une perspective de multiperformance et de résilience
- Accompagner le changement stratégique territorialisé

Mobilité internationale « collective » possible selon projet pédagogique.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

LIEU CFA Nantes Terre Atlantique
Site de Saint-Herblain

DURÉE 2 ans

TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites…

OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales
Évaluation des acquis chaque semestre
En CCF* & en épreuves terminales
Impossibilité de valider par bloc de compétence
**Contrôle en Cours de Formation*

ET APRÈS ?

- Licence pro Gestion des organisations agricoles ou Conseil et stratégie en agriculture
- Ingénieur agricole
- Certificats de spécialisation

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

- Expression, documentation, langue vivante
- Techniques de communication
- Education socioculturelle, EPS
- Biologie-Ecologie
- Sciences et techniques de culture et d'élevage
- Mathématiques, technologie de l'informatique et du multimédia
- Gestion administrative, économique, financière et humaine de l'entreprise agricole
- Méthodes et outils de diagnostic
- Politiques publiques et réglementation QHSE
- Accompagnement au projet et au changement stratégique

© Zoe Schaeffer / Unsplash

CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens 2024 • ouverture
Taux de satisfaction des apprentis • ouverture
Taux de poursuite d'études • ouverture
Taux d'insertion pro. à 6 mois • ouverture

Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

ORGANISATION DE LA FORMATION

40 **semaines sur 2 ans**
de formation en centre

3/4 **semaines par alternance**
chez le maître d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

- Chef d'entreprise agricole
- Technicien conseil agricole
- Technicien de contrôle, certificateur
- Animateur d'organisme agricole
- Conseiller clientèle
- Chargé de mission en agriculture ou developpement local

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac)
- S'inscrire en ligne afin de recevoir les tests de recrutement et dates d'entretien de motivation
- Emettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP
- L'admission ne se fera qu'après la participation à l'une des journées de recrutement, et sous réserve de votre succès au baccalauréat

L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Certification du Ministère de l'agriculture
Arrêté de création du 28 avril 2022

PLUS D'INFORMATIONS

Mise à jour : février 2025

S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08
  ou par mail à cfa@nantes-terre-atlantique.fr

À partir de janvier 2025
Début de formation : septembre 2025

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE
Centre de formation par apprentissage - *Site Jules Rieffel*
5 rue de la Syonnière
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
www.nantes-terre-atlantique.fr